

## LES EXPOSÉS

### HISTORIQUES

par

F. DELÉAM

(Suite de l'article : *L'exploitation d'un document historique*, paru dans *L'Éducateur* n° 4, page 27.)

Le lundi à 16 heures, un moment est consacré dans notre classe aux exposés historiques. A la fin de la récréation, chaque conférencier a écrit son plan au tableau :

PATRICK :

*L'histoire du calendrier républicain*

- 1) Avant le calendrier républicain.
- 2) Institution du calendrier républicain.
- 3) Les difficultés du calend. républicain.
- 4) La fin du calendrier républicain.

JANINE :

*Les divisions du calendrier républicain*

- 1) Le point de départ.
- 2) La durée de l'année.
- 3) La division de l'année.
- 4) La division des mois.
- 5) Les jours supplémentaires.

ARLETTE :

*Le calendrier républicain et la poésie*

- 1) Pourquoi un calendrier poétique.
- 2) Les noms de mois.
- 3) Les noms de jours.
- 4) Que mettre à la place des saints.
- 5) Le caractère insolite.

RENE :

*Fabre d'Eglantine*

- 1) Ses origines.
- 2) Sa vie.
- 3) Son œuvre.
- 4) Les circonstances de sa mort.

La classe peut être disposée en auditorium, c'est-à-dire les tables placées en éventail face à un bureau réservé au conférencier ; derrière le bureau : les tableaux avec plans ; au-dessus : la frise historique pour situer dans le temps ; à droite, le panneau d'exposition pour illustrer les exposés ; à gauche, la carte murale pour situer dans l'espace. Les élèves ont quatre feuilles de classeur, sur chacune desquelles ils copient les titres et les plans des exposés, en laissant des intervalles. Ils les compléteront durant les exposés

d'abord, puis ensuite au fur et à mesure de leurs découvertes en intercalant d'autres feuilles.

Je fais une rapide présentation, en pointant les dates sur la frise historique et en rappelant les faits contemporains déjà étudiés :

« Jules César avait établi un calendrier, dit Calendrier Julien, en 46 avant J.-C. C'était peu de temps après la conquête de la Gaule ; souvenez-vous du camp romain de Le Châtelet-sur-Retourne. Comme ce calendrier comportait quelques erreurs, le pape Grégoire XIII en fit dresser un autre qui remplaça le précédent en 1582 et qu'on appela Calendrier Grégorien. C'était vers la fin des guerres de Religion en France ; souvenez-vous de la conférence de Janine sur le château de Blois et de l'assassinat du duc de Guise justement six ans après. Ce calendrier grégorien est celui que suivent actuellement presque tous les peuples à l'exception des Russes et des Grecs, qui ont conservé le calendrier Julien, en retard de treize jours sur le nôtre. Pourtant à une certaine époque de notre histoire comme nous le constatons sur le document que nous avons trouvé, la France en adopta un autre. Nous allons voir lequel, pourquoi, comment et quand...

*Patrick* : Oui. Voulant que tout datât de la Révolution, la Convention, premier gouvernement de la République (il pointe sur la frise les dates 1792-1795), institua une ère nouvelle et décida de créer un nouveau calendrier. Il y avait déjà eu plusieurs essais de changement à cause des idées nouvelles du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1785, *L'Almanach offert aux amis de l'humanité*, de Riboud, avait remplacé les noms de saints de l'Eglise par des noms de grands hommes et institué des fêtes rappelant les travaux des hommes. En 1788, *L'Alma-*

*nach des honnêtes gens*, de Maréchal, changeait les noms des mois, les divisait en trois décades et consacrait les jours supplémentaires à des fêtes solennelles.

En 1793, la Convention chargea le Comité de l'instruction publique, présidé par Gilbert Romme et comprenant les savants : Lagrange, Monge, Dupuis, Guyton de Morveau et Lalande, de préparer un nouveau projet de division du temps. Son rapport fut présenté le 20 septembre 1793 et voté le 5 octobre suivant, sauf la nomenclature des mois et des jours. Pour leur dénomination on s'adressa à un poète, Fabre d'Eglantine, qui termina son travail le 25 octobre. Et le nouveau calendrier fut mis aussitôt en vigueur. Il fallut un certain temps pour le faire adopter, comme le prouve notre document puisque y figurent les dates dans les deux calendriers, le nouveau et l'ancien. Exemple : « Ce aujourd'hui quatre frimaire d'an deux de la République française une et indivisible, vingt-quatre novembre mil sept cent quatre-vingt-treize, vieux style... »

A vrai dire ça ne plaisait pas au peuple des campagnes. Et dès son accession au pouvoir Bonaparte comprit qu'il fallait revenir au plus tôt au calendrier grégorien. D'ailleurs le Concordat de 1802 avec Rome, qui réorganisait les cultes, ramena au dimanche le repos des fonctionnaires de l'Etat. Le Consulat hâta l'agonie du calendrier républicain en décrétant le 13 floréal an X que les publications de mariage ne pourraient se faire que le dimanche. On revenait à la division en semaines. Les fêtes religieuses réapparaissaient l'une après l'autre et bientôt l'ère républicaine n'existait plus que pour l'Administration.

Et le 15 fructidor an XIII, c'est-à-dire le 2 septembre 1805, un projet de

rétablissement du calendrier grégorien ne souleva aucune protestation. L'ère républicaine se termina avec le 10 nivôse an XIV. Le lendemain fut le 1<sup>er</sup> janvier 1806.

*Le Maître* : C'est bien. Mais qui a des questions à poser ?

*Janine* : Patrick ! As-tu calculé combien de temps a duré le calendrier républicain ?

*Patrick* : Oui. Un peu plus de douze ans.

*Le Maître* : Exactement douze ans, deux mois et vingt-sept jours.

*René* : Donc Napoléon I<sup>er</sup> a voulu supprimer une réalisation de la Révolution.

*Le Maître* : Oui. Si Napoléon œuvra parfois dans le sens du progrès, par contre il rétablit la centralisation de l'ancien régime, les impôts indirects, l'esclavage ; il restaura l'Eglise catholique. Mais nous aurons l'occasion d'étudier cela plus tard.

*Patrick* : Monsieur. Vous avez parlé d'erreurs dans le calendrier Julien. Lesquelles, s'il vous plaît ?

*Le Maître* : Je te donne la BT n° 49 : *La mesure du temps*. Tu chercheras toi-même et tu nous feras part de tes découvertes.

*Patrick* : Voulez-vous nous donner deux feuilles supplémentaires pour que nous notions dans notre classeur les dates des calendriers julien et grégorien.

*Le Maître* : Voilà !

*Janine* : Pourquoi la Convention n'accepta-t-elle pas la nomenclature des mois et des jours proposée par le Comité de l'instruction publique ?

*Arlette* : Je vous en parlerai dans ma conférence. »

Je note sur mon agenda les questions en suspens : l'œuvre de Napoléon (sujet à proposer si l'occasion s'en présente) et l'histoire de la mesure du temps (conférence à faire par Patrick).

C'est au tour de Janine de nous présenter les divisions du calendrier républicain.

(à suivre donc)

F. DELEAM

## Centres Régionaux de Formation des Maîtres de l'Enfance Inadaptée

*La commission Enfance Inadaptée de l'ICEM serait heureuse de pouvoir prendre contact avec tous les camarades fréquentant les stages, afin d'étudier avec eux :*

- les meilleurs moyens d'apporter une aide efficace aux stagiaires en ce qui concerne la Pédagogie Freinet
- l'organisation actuelle du travail dans les centres et l'évolution possible pour l'année 1968-69.